



INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE

Enseignement secondaire

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône

Tél : 085/ 31.13.34 - Fax : 085/ 31.61.98

E-mail : institut@flone.be

Flône, le 30 novembre 2021

Chers parents des élèves du 1^{er} degré,

L'horaire des examens a été affiché dès le 12 novembre ; je vous demande d'en prendre connaissance si ce n'est fait (le planning des examens est accessible sur le site de l'école dans l'espace élèves-parents).

Il faut savoir que des règles ministérielles ne nous permettent pas de gérer comme nous le voudrions les journées d'évaluation et de conseils de classes; l'organisation doit être particulièrement comprimée dans le temps au premier degré.

De manière à pouvoir, en juin, organiser une session d'examens avec retour à la maison possible à la fin de chaque épreuve, nous avons programmé comme suit la session de Noël.

Quelques **épreuves certificatives** se dérouleront en présession généralement selon l'horaire normal des élèves ou en alignant toutes les classes pour une même matière. Pendant cette période et en dehors de quelques épreuves, les cours se donneront donc **suivant l'horaire habituel** jusqu'au mercredi 15. Les autres **épreuves certificatives** se dérouleront du **jeudi 16 au lundi 20**, jours pour lesquels un retour à la maison sera permis dès l'examen terminé.

Le **mardi 21**, une journée complète **d'activités pédagogiques relevant de l'obligation scolaire** est organisée (sensibilisation à la campagne des Iles de Paix en 1^{ère} et 2^{ème} années; théâtre et animation dans le cadre d'une sensibilisation à la problématique des réseaux sociaux et du harcèlement pour les 1^{ères} ; activités en lien avec la fête de Noël et activités sportives pour les 2^{èmes} ; éducation affective et sexuelle pour les 2^{èmes}).

Mercredi 22 et jeudi 23, les cours seront suspendus afin de permettre l'organisation des conseils de classes ; l'école reste bien sûr ouverte. **Les internes veilleront à organiser avec Madame Chabert leur départ de l'internat et leur retour à l'Institut.**

→

Toute absence, même d'un jour, pendant la période des examens, en ce compris les jours d'épreuves hors session, devra être justifiée par un **certificat médical**. Le jour de son retour à l'école, l'élève rencontrera la directrice adjointe, Madame Closjans ou, à défaut, un éducateur responsable du degré pour savoir quand représenter la ou les épreuves certificatives. Un document récapitulatif de la planification des récupérations, actualisé au jour le jour, sera affiché aux valves du vestibule rose.

Les **retenues** de clôture du trimestre sont prévues le **lundi 20 décembre** après-midi à 13h30 (convocation sera envoyée par la poste).

Le **vendredi 24**, les élèves viennent à l'école dès 8h30. Ils recevront leur bulletin par leur titulaire à partir de 9h30 environ. Un contact professeurs/élèves sera possible de 10h à 12h. J'encourage les élèves à consulter leurs examens et à tirer leçon de leurs erreurs pour la suite. **Au vu de l'évolution des conditions sanitaires, nous ne pourrons accueillir les parents dans l'école à cette occasion.** Nous donnerons sens à la fête de Noël par une sensibilisation à la solidarité citoyenne à travers plusieurs actions (cartes de vœux à destination de personnes isolées dans la commune d'Amay et dans plusieurs maisons de repos proches de l'école, récolte de vivres non-périssables et de jouets au profit des moins favorisés de notre commune par l'intermédiaire de l'asbl la Traille). Les élèves seront invités à finaliser ces actions en classe pour commencer la matinée ou dans la matinée par le dépôt des dons. Les cartes et les dons pourront déjà être récoltés dès la semaine prochaine.

Pour les élèves en situation scolaire difficile, une réunion de parents **sur rendez-vous** est prévue le **vendredi 21 janvier 2022** dès 16h. Pour ces élèves uniquement, une invitation (via le bulletin) ou une convocation pour les situations les plus préoccupantes (par courrier) vous sera transmise. Nous espérons pouvoir maintenir cette réunion en présentiel en attendant d'éventuelles nouvelles contraintes liées à l'évolution de la situation sanitaire.

A noter que du 13 au 20 décembre, les bus de la ligne 285 des TEC assureront un service supplémentaire à 13h05.

Avec l'assurance de mon entier dévouement, je vous prie d'agréer, chers parents, l'expression de mes salutations distinguées.

P. Y. Helmus
Directeur

TALON REPONSE À RENTRER IMPERATIVEMENT À L'ÉDUCATEUR DE DEGRÉ POUR LE 6 DECEMBRE

Monsieur et/ou Madame, parents de,
classeont pris connaissance de la circulaire relative à l'organisation des examens.

Ils autorisent leur enfant **externe** à quitter l'école dès la fin de ses examens.
Ils n'autorisent pas (du jeudi 16 au lundi 20)

Sans cette autorisation, la sortie de l'établissement ne sera pas accordée. En outre, l'élève autorisé à quitter ne peut traîner dans l'école après son examen terminé.

SIGNATURE DES PARENTS :